

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE

A/35/543/Corr.1
31 octobre 1980
ANGLAIS, CHINOIS,
ESPAGNOL, FRANCAIS ET
RUSSE SEULEMENT

Trente-cinquième session
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Fonds des Nations Unies pour le Chili

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

1. Le titre du document A/35/543 doit être libellé comme indiqué ci-dessus.
2. Page 1, paragraphe 1 :

Lire comme suit la deuxième phrase :

Le Fonds est géré, conformément au règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, par le Secrétaire général assisté d'un Conseil d'administration composé d'un président et de quatre membres ayant une grande expérience de la situation au Chili.